

Image not found or type unknown



Augmentation du loyer d'un bien meublé

Par **kimimsc**, le **14/08/2016** à **10:30**

Bonjour,

Je souhaite louer un bien, qui se trouve en zone tendue (Marseille), à des amis.
Je souhaiterais leur faire payer un loyer moins élevé que ce que j'aurais fais en temps normal mais je ne sais pas si je pourrais "augmenter" le loyer si je change de locataire par la suite. Étant en zone tendue il me semble que je ne peux pas le faire, ou seulement dans certains cas.

La différence de prix serait de l'ordre de 100-200 par mois.

Avez-vous une idée ?

EDIT:

Ou est-ce que cela ne s'applique pas à une location meublé ?

Merci d'avance!